

Pour diffusion immédiate

L'ACCPI applaudit l'ouverture du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté le 23 novembre 2021

11 août 2021 – L'Association canadienne des conseillers professionnels en immigration (ACCPI) se félicite de l'annonce faite par L'honorable Marco E.L. Mendicino, C.P., député, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, selon laquelle l'ouverture du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté est prévue pour le 23 novembre 2021.

Selon Dory Jade, directeur général de l'ACCPI, « l'ouverture du Collège est un important jalon pour la profession. L'ACCPI applaudit l'annonce du Ministre Mendicino. Le Collège réprimera les représentants non autorisés, améliorera la reddition de comptes et sauvegardera les intérêts du public ».

Dans son allocution, le Ministre Mendicino a souligné que « les personnes désireuses de s'installer au Canada ont droit à des conseils honnêtes, professionnels et éthiques. Il y va de notre responsabilité de veiller à ce qu'elles les obtiennent. Le nouveau Collège des consultants en immigration et en citoyenneté est une étape importante pour atteindre cet objectif ».

La mission du nouveau Collège consiste à protéger à la fois le public et les conseillers en immigration et en citoyenneté contre les agissements d'individus de mauvaise foi. Le Collège est habilité à enquêter sur les manquements professionnels et à imposer des mesures disciplinaires. Un code de conduite est à l'étude. Son objectif : assurer la conformité des titulaires de permis du Collège aux solides normes professionnelles et éthiques qui y seront édictées.

À propos de l'ACCPI

L'Association canadienne des conseillers professionnels en immigration (ACCPI) est une organisation professionnelle qui défend les intérêts des conseillers canadiens en immigration. Elle plaide pour la compétence, l'éthique et la protection des consommateurs en matière de conseil en immigration.



L'ACCPI dirige, branche, protège et développe la profession de conseiller en immigration, servant les intérêts de ses membres. Elle est reconnue par le Gouvernement du Canada comme le porte-parole des conseillers en immigration et citoyenneté du Canada.

Pour en savoir plus sur l'ACCPI et les services qu'elle propose, se rendre sur www.capic.ca ou écrire à communications@capica.ca.